

**BULLETIN
ANNUEL
2021**

Saint-Genest
COMMUNE DE
Malifaux

Sport - Nature - Culture

www.st-genest-malifaux.fr

Association des commerçants

LE RETOUR !

C'est à la suite d'une réunion de présentation du nouveau plan d'urbanisme du centre bourg, animé par la mairie en 2020, que les commerçants et artisans présents ont souhaité relancer l'association en sommeil sur le village depuis 2013.

Avec l'aide de la communauté de commune et de la CCI, un nouveau bureau se crée en février 2021, accueillant deux coprésidents, **Isabelle Courbon** (IDKDO) et **Bruno Lardon** (Cave à nous), deux trésoriers, **Pierre Desfonds** (La maison du courtier) et **Christian Duplay** (agence immobilière) ainsi que deux secrétaires, **Bertrand Neyret** (Aux délices MN) et **Emmanuelle Bonnefoy** (Optique Just un regard).

L'adhésion est ouverte à tous les commerçants, artisans, professions libérales et acteurs économiques du village.

Cette nouvelle union baptisée « **Vos commerçants et artisans génésiens** » est déjà forte d'une trentaine de membres, heureux de se retrouver autour d'une dynamique et d'une communication collective.

Cette association a pour but principal la promotion de l'activité économique, l'information et l'aide aux entreprises de Saint-Genest-Malifaux.

Vous pourrez prochainement nous suivre sur notre site internet et, nous l'espérons, sur les réseaux sociaux parce que **CONSOMMER LOCAL, C'EST VITAL**.

Nous sommes impatients de vous présenter les «petits» nouveaux mais aussi de vous faire redécouvrir les «têtes déjà connues». A très vite.



Directeur de la publication:
Vincent Ducreux

Responsable commission information:
Pascale Rochetin

Comité de rédaction:

- N. Bonche
- G. Mandon
- Y. Rochette
- H. Besson
- E. Sahuc
- E. Lescanne

Crédits photos :

- M. Gallien
- A. Jardy
- Y. Rochette
- G. Mandon
- S. Dumond
- S. Drevet
- E. Gaillard Coadon
- Gendarmerie

Conception graphique :
tv&co

ÉDITORIAL

Cette année tempétueuse éprouve notre capacité d'adaptation, notre vivre ensemble et notre rapport au temps. Vivre la bourrasque nous rapproche de la nature, relie le passé, le présent, le futur en transformant le réel car « dans la tempête et le bruit, la clarté reparaît grandie » Victor Hugo.

Lorsqu'une intempérie se prépare, bien malin est celle ou celui capable d'en apercevoir les signes avant-coureurs. Au cœur de l'orage, devinons-nous vraiment lorsqu'il atteint son intensité maximale ? Enfin, dans le tumulte, nous espérons la fin, nous commençons à prévoir la suite, ce qu'il faudra réparer et changer. Car la manifestation des forces naturelles est bouleversante, bousculante. Elle nous emporte dans un tourbillon de danger, d'incertitude et d'humilité. Elle nous rappelle l'état de la nature en nous ramenant à notre état de nature.

Si la vie ralentit, elle ne s'arrête pas. Les projets en cours se poursuivent, ceux en préparation se peaufinent, prêts à éclore à l'heure de l'éclaircie. Ainsi, la crise sanitaire actuelle n'a pas démobilisé notre énergie et notre volonté d'aller de l'avant. Après les travaux sur les réseaux souterrains dans le centre bourg, nous avons engagé la phase 2 de « Cœur de Village », tout en continuant l'entretien des bâtiments communaux éducatifs, sportifs, culturels, des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales, et en rénovant nos routes. L'ensemble de ces investissements, utiles à chacune et chacun, pour aujourd'hui et pour demain, ont été effectués sans augmentation des taux d'imposition et sans emprunt, grâce à une gestion rigoureuse pour répondre aux besoins actuels sans limiter la capacité d'action pour demain. La gendarmerie est terminée, la résidence séniors va débiter, la dynamique économique se conforte et les activités associatives attendent leur pleine réouverture.

Investir permet de traverser les perturbations, de préparer l'avenir avec optimisme et de rendre visible les rêves. Lorsque la tempête sera passée, nous pourrons nous interroger pour découvrir ce qui nous aura permis de la surmonter, de nous transformer et de nous renforcer. Mais subsistera cette question toute relative, empreinte de notre imagination, de nos émotions, au regard de la réalité : l'Histoire retiendra-t-elle cette tempête ?

Bel été 2021
Vincent Ducreux
Maire de Saint-Genest-Malifaux

« Dans la vie, rien n'est à craindre, tout est à comprendre. »
Marie Curie



LA CLASSE 2022

SOMMAIRE

Association des commerçants - Classe 2022	2	Le voyage de l'eau sur notre plateau	34-35
Edito	3	Les nouveaux commerces	36-37
Réalisations municipales	4-17	Départs en retraite	38
Les places du village au fil du temps	18-22	Saison culturelle	39
Coeur de village : un projet en plusieurs étapes	23-27	État civil 2020	40
Budget 2021	28-30	Hommage à nos centenaires	41
Un nouveau visage	31	Portraits des forains du marché	42-43
La gendarmerie nationale	32-33		

REALISATIONS MUNICIPALES 2020-2021

Par souci de rendre compte de notre action municipale, nous vous proposons un bilan des travaux réalisés depuis un an. Ces investissements visent le maintien de la qualité des équipements publics et le bien-être de tous les habitants. Parallèlement, nous vous informons aussi des projets en cours et à venir.

Toutefois, ces travaux et projets s'inscrivent dans un contexte de crise sanitaire inédit qui limite l'action de la municipalité, en particulier lors du confinement du printemps 2020 et qui augmente la lourdeur administrative. Malgré ces difficultés, l'investissement des élus et des services administratif et technique auprès de la population a été renforcé dans la continuité des réalisations inscrites dans le projet municipal.

Sans augmenter le taux des taxes foncières, le programme prévu a été réalisé grâce à l'autofinancement, à l'épargne communale et à un montage de dossiers lourds et complexes destiné à obtenir un bon niveau de subventions.

1 | PRÉSERVER LE PATRIMOINE COMMUNAL

POURSUIVRE L'AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

➤ Mise en conformité du réseau d'assainissement collectif

Début juillet 2020 commençait un long chantier en « sous-terrain » qui consistait à la mise en conformité du réseau d'assainissement collectif place Foch, rue du Forez, rue Saint Rambert, rue du bois Ternay et rue de la Semène pour améliorer le rendement de la station d'épuration et préserver l'environnement.

Entreprises :

SICC VRD, BOUCHARDON et SRATP



août 2020. Place Foch

Coût total des travaux :

• Etudes, mission de maîtrise d'oeuvre	21 999,44 € HT
• Travaux EU - EP - AEP	305 337,00 € HT
• TOTAL	327 336,44 € HT

Financement :

• DSIL (Etat)	79 680,00 € HT
• Département de la Loire : appel à projet + plan de relance	100 393,00 € HT
• Agence de l'eau	83 210,00 € HT
• Autofinancement commune	64 053,44 € HT

➤ Aménagement du «cœur de village-phase 2» Finalisation des objectifs de 2017



Avril 2021. Réunion de chantier place Foch

Malgré les désordres occasionnés par ce chantier d'envergure, désormais, nous allons pouvoir profiter d'espaces publics rénovés, arborés, plus sécurisés et plus accessibles, tout en conservant un centre-bourg attractif au cœur d'un village de caractère.

Du fait de la crise sanitaire, il n'a pas été possible de faire une réunion publique de concertation avec les genésiens et genésiennes comme en 2017. Vous pouvez trouver les aménagements envisagés sur le site internet de la commune :

www.st-genest-malifaux.fr/grands-projets

et participer en adressant vos observations et questions en mairie.

Les subventions obtenues en provenance des collectivités territoriales et de l'Etat ont été indispensables à la réalisation de ces projets.

Entreprises : SICC VRD, EUROVIA, MM Aménagement et Reynaud Maçonnerie



Avec le soutien de :



Nouveaux aménagements

Coût total des travaux :

• Etudes, mission de maîtrise d'oeuvre	29 420,88 € HT
• Travaux terrassement-voirie	582 135,75 € HT
• Travaux maçonnerie	36 737,50 € HT
• Travaux aménagement espaces verts	11 884,00 € HT
• TOTAL	660 178,13 € HT

Financement :

• DETR (Etat)	105 936,40 € HT
• Région Auvergne-Rhône-Alpes : Bonus Relance	100 000,00 € HT
• Département de la Loire	18 245,00 € HT
• Autofinancement commune	435 996,73 € HT



La rue du velay à hauteur de la nouvelle gendarmerie

Projet

Des travaux sur les réseaux d'adduction en eau potable et eaux usées sur le haut de la rue du Forez, l'impasse du forez, la rue du Feuillage, la rue des Combettes, le chemin de Pillot, la rue du Bois Ternay et la rue de l'Etang seront au programme de 2021, pour un montant estimatif de 510 000 € HT.

Projet

Le conseil départemental, responsable de la gestion du réseau routier départemental en agglomération, souhaite renouveler le revêtement de la chaussée du rond-point place du 19 mars jusqu'à la nouvelle gendarmerie. Préalablement, la commune étudiera la rénovation des réseaux et des trottoirs.

Station d'épuration du bourg

Suite à l'étude de mise en conformité du réseau d'assainissement collectif, il devient aussi indispensable de revoir le mode d'assistance pour une meilleure optimisation et une modernisation de la station d'épuration.

Projet

Un matériel d'automatisation plus moderne pour gérer la station d'épuration des eaux usées sera mis en fonctionnement au mois de septembre afin de garantir un fonctionnement plus fiable. Après consultation de trois entreprises et analyse des propositions en association avec la Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE), la mairie a retenu l'offre de l'entreprise ACEA pour un montant de 20 100 € HT.



Avec le soutien de :

Programme voirie

Soucieuse de préserver et d'améliorer le cadre de vie et le confort routier, la commune procède régulièrement, à la sortie de la saison hivernale, à des travaux de réfection de la voirie et investit cette année encore près de 200 000 € HT.



Rue Jean Meunier



Rue du Bois Ternay

Les travaux programmés par la commission voirie sont :

- décapage, reprofilage et pose de revêtement dans les hameaux des Fresses, Le Vernay, La Célerière, Valadon ;
- remise à niveau des divers branchements, création d'un trottoir, suite à la réhabilitation des réseaux en 2019 de la rue du Bois Ternay ;
- pose de trottoirs rue de l'Etang (deuxième tranche) ;
- travaux d'enrobés sur la rue des Trois Pins et l'allée du cimetière ;
- réfection totale de la fondation de la chaussée et de l'ensemble des réseaux du carrefour rue de l'Etang à la zone artisanale, rue Jean Meunier (chantier le plus lourd du programme de voirie).

Entreprise retenue après consultation : Moulin SAS.

Avec le soutien de :



Stationnement

Suite aux différentes phases de travaux de 2018 à 2021, il est temps de faire le point sur l'évolution des places de stationnement :

- Suppression au titre du verdissement du centre bourg :
 - 1 place rue de la Semène.
- Suppression au titre de la sécurité pour améliorer la visibilité :
 - 2 places sur la Place Foch ;
 - 3 places devant le N°1 rue du Feuillage ;
 - 2 places derrière l'église.
- Création de places :
 - + 1 place face au N°7 rue du Feuillage ;
 - + 10 places dont 1 PMR rue Bergazzy ;
 - + 15 places dont 1 PMR rue Saint Rambert.

Ainsi, en 2017, lors du diagnostic effectué par le bureau CEREMA, 282 places avaient été recensées à 5 minutes de marche de la mairie. Après 3 ans de travaux, nous comptons désormais 300 places de stationnement. 60 de ces places, à moins de 2 minutes de la mairie, ont été classées en Zone Bleue, soit 20 % :

- 15 sur la Place Foch ;
- 9 devant la mairie ;
- 30 sur la Place de l'église ;
- 6 derrière l'église.

Projet

Création de deux nouveaux espaces de stationnement rue du Bois Ternay et rue de la Fond du Nais.

Achat d'un véhicule

POUR UN MEILLEUR SERVICE

L'acquisition pour le centre technique d'une mini-pelle permet aux employés de réaliser plusieurs types de travaux, du terrassement à la démolition, en passant par l'excavation, le recyclage des matériaux.

La taille de l'engin permet d'atteindre des zones difficiles d'accès. Coût de la mini-pelle et de la remorque plateau pour le transport : 39 900 € HT.



Une fresque peinte sur le transformateur de la rue Saint Rambert

Dans le cadre de la réhabilitation du transformateur rue Saint Rambert et dans la continuité du nouvel aménagement de cet espace, Twane (nom d'artiste) : Antoine Fayolle et Jules Guillaume, deux genésiens, ont laissé libre cours à leur imagination sur le thème «la faune et la flore de nos forêts». Malgré la pluie et le brouillard ils ont peint durant deux jours et le résultat vaut le détour. Coût : 1 568 € TTC.



Cimetière

Le «zéro phyto» fait son chemin dans les allées du cimetière.

En effet, éliminer les pesticides permet de préserver la santé, les nappes phréatiques et l'environnement en général. C'est aussi une exigence légale, la loi Labbé interdisant depuis 2014 aux agents publics de répandre des produits phytosanitaires. Les services techniques ont déjà testé sur plusieurs emplacements la mise en place alternative d'espaces verts et d'espaces traités. Ce nouveau mode d'entretien, bien que nécessitant plus de main d'œuvre, donne aux espaces un aspect moins ordonné. Les visiteurs intégreront progressivement ce changement de pratique plus respectueuse de l'environnement.

➤ Prolongement de la rue Jean-Charles Stribick

Une ouverture de voirie et une extension des réseaux ont été amorcées dans le prolongement du lotissement Les Sources. L'étude a été confiée au bureau SICC VRD pour un montant de 2983 € qui comprend le dessin des plans, la rédaction du dossier de consultation des entreprises et le suivi des travaux. Le terrassement de la plateforme et la pose des réseaux d'eaux usées et d'eau potable ont débuté en mars par l'entreprise Bonnet TP pour un coût de 60 666 € HT.

La voirie sera goudronnée après la construction des différents lots du futur lotissement.

Pour les réseaux secs (EDF, Télécom, THD), le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Loire) estime le coût des travaux et perçoit les subventions.

La participation de la commune s'élève à 10 945 € HT.



➤ Eglise

Projet

La remise en état, la pose de protections et le nettoyage complet du clocher doivent être mis en œuvre, suite aux dégâts causés par les pigeons. Le coût de l'intervention pour le nettoyage par l'entreprise Condamin est de 12 000 € HT.

Projet

La porte métallique vétuste sur le côté de l'église doit être changée par l'entreprise CMPA.

Pour l'hygiène collective, la propreté des rues et des trottoirs, nous vous rappelons qu'il est **interdit de nourrir les pigeons** en application du règlement sanitaire départemental, renforcé par le contexte sanitaire lié à la COVID-19 et à la grippe aviaire.



➤ Investir pour aménager un quartier

La municipalité a exercé le 8 août 2020 son droit de préemption urbain sur l'ancienne carrosserie de Maisonnettes d'une superficie totale de 14 ares 24 centiares.



Il a été jugé opportun d'acquérir cette propriété, vendue 130 000 €, dans l'objectif de dépolluer le site, en luttant ainsi contre l'insalubrité de cet ancien local industriel.

Cet achat s'inscrit dans le cadre du projet d'action d'aménagement global de la commune, qui a pour but de maîtriser l'organisation, l'extension ou l'accueil d'activités économiques ou encore de mettre en œuvre un projet urbain en adéquation avec un quartier résidentiel.

➤ La forêt, ressource précieuse

Essentiels pour un bon maintien de l'équilibre des écosystèmes, les espaces naturels sont une ressource précieuse qui contribue pleinement à l'attractivité de notre patrimoine.

Cette année encore, un budget de 9 200 € a été voté à destination de l'espace naturel de la Croix de Garry. L'ONF (Office National des Forêts) accompagne les élus en charge de la gestion de la forêt communale et du parc de la Croix de Garry.

Les travaux englobent l'entretien paysager, le nettoyage du mobilier, de la signalisation du parcours botanique, le curage de fossés.



Projet

Suite aux dernières intempéries et à l'attaque de champignons appelés fomès, le reboisement de la parcelle forestière communale de la Croix Verte est programmé au printemps 2022.

➤ Actes de civisme, entretien et rénovation du petit patrimoine communal



Une équipe de Genésiens fait un travail méconnu de tous, ils balisent les quatre sentiers communaux et nettoient les chemins pour offrir aux randonneurs et vététistes des espaces remarquables. Leur intervention se situe dans le cadre réglementaire du Parc du Pilat.

A ce propos, nous vous rappelons qu'il est interdit de flécher un circuit sans autorisation.

Chacun, à son niveau, dans son environnement proche, peut accomplir des petits gestes d'entretien simples et utiles pour préserver la propreté et maintenir des espaces de vie beaux et agréables, par exemple : déneiger, désherber le trottoir devant chez soi...

A Pléney, quelques passionnés continuent de remplacer fidèlement les croix en bois dont la durée de vie est limitée. Notamment à l'entrée ouest de Pléney et au Puzoux où un habitant du hameau en a fabriqué deux nouvelles. Il y a trois ans, la Croix Neuve et la Croix du Bois avaient également été changées.



Croix de Puzoux

2 | OFFRIR AUX ÉLÈVES LES MEILLEURES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE SCOLAIRE

↳ École publique de l'étang

L'extension de l'école a permis de proposer deux nouvelles salles pour un accueil de qualité des élèves à la rentrée scolaire 2020.

Pour la sécurité des élèves et des personnels, une fenêtre, côté maternelles, a été transformée en porte ouvrant sur l'extérieur.



Classe de CM2



Entreprises :

La Boite à Copaux,
Reynaud Maçonnerie

Montant : 6 000 € HT.

Au vu des évolutions du matériel et des normes, des travaux de mise en conformité de l'armoire électrique générale dans le local technique ont dû être effectués pour un montant de 10 000 € HT.

↳ École publique de la République

Le portail d'entrée de la cour était vétuste, il a donc été remplacé pour améliorer la sécurisation de la cour, une porte piétonne a été intégrée. L'entreprise CMPA a effectué ces travaux pour la somme de 2 596 € HT.

En juillet 2018 débutait le réaménagement du préau en cantine. La pose de carrelage et d'une crédence dans la partie cuisine a été effectuée par les services techniques pour rendre fonctionnel cet espace.

Aux côtés de l'enseignante, une jeune volontaire en service civique accompagne les enfants. Après une première expérience en 2019 à la médiathèque, un nouveau contrat a été signé avec l'Etat.



Projet de réfection du sol de la cantine



Ensemble, les parents d'élèves, la directrice, les élèves et les services techniques ont permis au hameau de la République de disposer d'une boîte à livres.



Projet

Il a été planifié pendant les vacances d'été la réfection du sol du préau.

3 | ÊTRE À L'ÉCOUTE DES ASSOCIATIONS, ENTREtenir RÉGULIÈREMENT LES ÉQUIPEMENTS POUR PROMOUVOIR TOUS TYPES D'ACTIVITÉS SPORTIVES

↳ Terrain de boules, impasse de la mairie

Lors des travaux des abords de la Médiathèque « Graine de Culture », un terrain de boules avait été conservé. Il avait été convenu avec les membres de la Boule Montagnarde que la collectivité, sous réserve d'une participation de l'association, prendrait en charge la réfection du terrain afin d'améliorer l'aire de jeu par un drainage et la mise en place de sable de carrière. 275 tonnes de pierre concassée ont été étendues, en trois couches successives !

L'entreprise Paysages du Pilat a mis en œuvre ces aménagements pour 12 975 € HT, partie à la charge de la commune.



↳ Court de tennis

La remise en état du court de tennis n°1 a été assurée par les bénévoles du club.

Le Tennis Club s'est occupé de la recherche des matériaux et a pris en charge le coût des mortiers de réparation, de l'outillage d'application et des chaînes de renfort des poteaux sud-est soit 201,61 €.

La Mairie a ensuite pris en charge le coût du primaire d'accrochage et de la peinture d'un montant total de 2 599,83 €.



↳ Salle des sports

POURSUIVRE L'ISOLATION DE L'ESPACE SPORTIF EN REDUISANT LES DÉPERDITIONS THERMIQUES DU BÂTIMENT

Dans les mandats précédents, une amélioration thermique au niveau de la salle de danse a été réalisée : abaissement de la hauteur sous plafond, ajout d'isolant. Le réseau des radiateurs dans les faux plafonds a été calorifugé, une chaudière à granulés qui assure une meilleure production de chaleur au sein du bâtiment a été installée en 2018, couplée à un dispositif de télégestion qui permet d'adapter les consommations du bâtiment économes en énergie. Le remplacement des luminaires par des lampes à LED, adaptées à une fréquentation élevée du bâtiment, a été effectué.

Très fréquentées par tous les sportifs, les équipements du complexe de la Croix de Garry sont utilisés de manière continue et intensive. Un entretien régulier prolonge la durée de vie de ces espaces partagés. Les agents municipaux, ont entre autres totalement refait le carrelage mural et la peinture des douches et des vestiaires du complexe sportif.

Projet

Le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire) par le biais du SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Énergétique) a été sollicité pour réaliser un diagnostic énergétique sur la salle des sports construite en 1992. Les éventuels travaux porteront sur l'enveloppe thermique du bâtiment c'est-à-dire la toiture et les murs, sous réserve de l'obtention des subventions.

↳ City stade

Comme évoqué dans les projets qui tenaient à cœur à l'équipe municipale, un city stade vient d'être implanté sur le terrain de basket extérieur, au cœur de l'ensemble de l'espace sportif de la Croix de Garry.

Un city stade est une structure où se pratiquent plusieurs disciplines sportives en un seul espace. Ce lieu est ouvert en permanence au public, sous la surveillance des parents ou accompagnateurs, qui en sont responsables.

La convivialité de cet espace permet de répondre aux sollicitations des sportifs de tous âges qui recherchent la détente, l'activité sportive et les rencontres.

Coût des travaux : 66 483 € HT.

Financement :

- Département de la Loire.....7 000 € HT
- Région Auvergne-Rhône-Alpes.....36 618 € HT
- Autofinancement commune.....22 865 € HT

Avec le soutien de :  



Projet

Pour compléter la pratique sportive du city stade, la mise en place d'agrès fitness pour adultes est en réflexion.

4 | DYNAMISER LE TOURISME, METTRE EN SCÈNE LA CULTURE

↳ Espace Jules Verne

La devanture des affiches du cinéma située sur la façade de l'espace Jules Verne qui date de la construction du bâtiment en 2005 a été déposée puis recouverte d'une peinture au four, avant d'être remise en place.

L'entreprise Convert Industrie a effectué les travaux pour la somme de 1 525 € HT.

A l'intérieur de la salle familiale, la reprise de la cloison entre la cuisine et le bar a été réalisée par les employés municipaux (remplacement du carrelage mural, changement du placoplâtre et pose d'isolant).



Projet

Le changement des 15 spots d'ambiance dans la salle du cinéma sera bientôt réalisé par une entreprise locale.

↳ Camping municipal

DES LABELS POUR VALORISER NOS HÉBERGEMENTS ET DIVERSIFIER L'ACCUEIL TOURISTIQUE

Le gîte du camping municipal de la Croix de Garry, équipé de 15 couchages, ouvert toute l'année et déjà labellisé « Gîte de France », se voit doté par cet organisme de trois nouvelles attributions : rando, cyclistes et vététistes, pêche. Pour obtenir celles-ci, il a été nécessaire de répondre à des cahiers des charges exigeants.

Un plus pour les pêcheurs : un ponton avec accès aux personnes à mobilité réduite a été réalisé en partenariat avec « La Truite des Grands Bois » le long de l'étang sous le camping.



La qualité de l'accueil au camping dépend de l'entretien régulier réalisé par les agents municipaux responsables du site. Par exemple, la mise en conformité de certaines bornes électriques défectueuses, la rénovation des tables intérieures des chalets, le nettoyage annuel des hébergements, le renouvellement de certaines fournitures intérieures et de mobilier extérieur (tables et fauteuils de jardin, vaisselle, couvertures...) Par ailleurs, l'entretien des espaces verts est effectué quotidiennement pour garder le site propre et attrayant.

Projet :

Le bloc sanitaire du chalet accueillant des personnes à mobilité réduite doit être repris suite à des infiltrations.

➤ Médiathèque « Graine de Culture »

Nombre de lecteurs en 2020

TOTAL : 963
 - de 14 ans : 347
 15-60 ans : 393
 + de 60 ans : 223

Evolution du nombre de prêts

2018 : 31 651
2019 : 39 210
2020 : 25 684

Dans le cadre de la crise sanitaire, la baisse notable du nombre de prêts peut s'expliquer par les périodes de fermeture et la difficulté à faire revenir les lecteurs à la médiathèque ainsi que par la baisse significative du nombre de prêts dans les écoles, les crèches, entre autres.

BUDGET

Le budget d'investissement de 16 810 €, mis à disposition par la commune et celui de la communauté de communes des Monts du Pilat de 4 581 €, soit 21 391 € au total a permis l'acquisition d'un fonds de documents diversifiés : 63 CD, 78 DVD, 859 Livres, 33 jeux de société et 19 jeux vidéo.

ANIMATION

Deux concerts ont eu lieu en septembre 2020, ils ont rassemblé 368 personnes. Trois accueils avec le centre de loisirs ont eu lieu avant la pandémie.

WEB

Le site internet communautaire des médiathèques a permis la mise en place du drive qui a été très apprécié pendant le 2e confinement de novembre 2020. Un effort soutenu tout au long de l'année a été engagé sur la communication et la formation des usagers à la réservation en ligne.

La crise sanitaire nous a obligés à de nombreuses modifications en termes d'horaires d'ouverture. Nous avons instauré une permanence supplémentaire le vendredi après midi (16h-18h) qui paraît convenir aux lecteurs. Ce qui porte à 14h30 le nombre global d'heures hebdomadaires d'ouverture au public.



Jazz au sommet

BÉNÉVOLES

Au nombre de 18 actuellement, ils assurent un temps de présence important et des tâches variées (accueil, prêts et retours, rangement, protection des documents, animations, gestion de la navette du réseau, recherches des réservations, conseils au public...)

L'investissement des bénévoles a été constant et actif tout au long de cette année. L'organisation interne a aussi été adaptée pour faire face à la situation parfois complexe du traitement des retours. Des plages horaires en dehors de l'accueil du public ont été aménagées pour gérer les retours, le traitement des réservations et permettre un meilleur accueil du public.

Après 18 mois de mise en place, le réseau et la navette hebdomadaire permettent des échanges nourris entre les différentes bibliothèques du réseau. Une moyenne de 8 jours voire moins, est nécessaire pour récupérer les documents disponibles en rayon.



Wildwood Flower

5 | ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

EN RÉPONDANT AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX MAJEURS

➤ Renforcement réseau électrique Amélioration de l'éclairage public

Un vaste programme de rénovation de l'éclairage public a été engagé depuis plusieurs années. En application de ce programme, le remplacement des luminaires autour de l'église a été effectué en partenariat avec le SIEL. La conservation des modèles de lanternes en harmonie avec le cœur historique du bourg a guidé notre choix. La pose d'ampoules LED offre une qualité d'éclairage excellente et permet de réduire la facture d'électricité.

Participation de la commune : 19 750 €.

Avec le soutien de :  République Française



La pose de quatre candélabres sur le cheminement de la montée de la Calade au niveau du passage piéton débouchant sur la rue Laurent Béal permet un éclairage sécurisé des piétons. Le SIEL réalise les travaux.

Participation de la commune : 10 020 €

La commission travaux a travaillé avec Enedis sur le renforcement du réseau électrique place Foch. Ce chantier était à exécuter avant la réfection de la chaussée. Ce réseau trop faible a été renforcé et enterré afin d'être plus fiable, durable et discret. Les câbles en façade seront prochainement déposés.



Projet

Le véhicule électrique : élément essentiel de la mobilité durable de demain.

Afin de promouvoir l'utilisation de véhicules électriques, des bornes à disposition des usagers peuvent être proposées. C'est dans cet esprit que le SIEL pourra mettre en place, en accord avec la commune, des bornes rechargeables, installées place du 19 mars 1962.

➤ Poursuivre le développement du vélo comme moyen de locomotion

Pour accompagner l'essor du vélo, économique et écologique, dans notre village, il est indispensable de développer des offres de stockage destinées aux deux roues. A cet effet, cinq attaches vélo, financés par la Communauté de Commune des Monts du Pilat seront à disposition des cyclistes, place du 19 mars 1961. La commune propose des arceaux à vélo : place Foch, place de la Mairie, place de l'Eglise, rue de l'Etang, parking Saint Rambert, salle des sports.



6 | PRÉPARER LE FUTUR

POUR UN CADRE DE VIE PAISIBLE ET ACCESSIBLE À TOUS

➤ Un lotissement communal

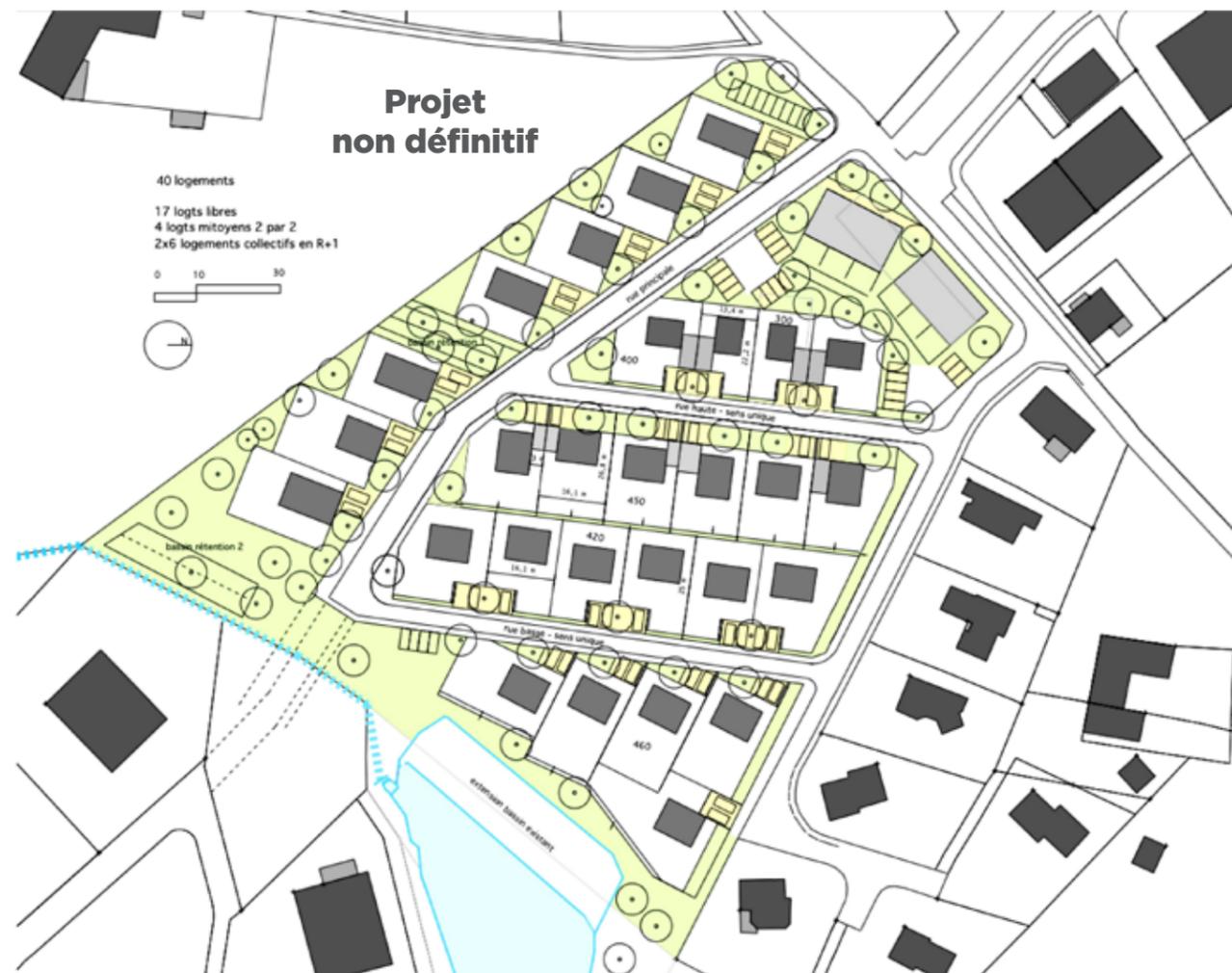
La réalisation d'un tel projet nécessite un long travail de préparation, en amont du lancement des travaux de viabilisation sur le terrain.

En septembre 2015, une réserve foncière de 2,2 hectares a été acquise sans emprunt pour l'aménagement d'un lotissement communal. Les terrains situés en continuité du lotissement privé Les Trois Pins, construit en 1999, permettent aujourd'hui d'envisager la création de constructions. Une étude préalable d'urbanisme demandée en 2019 a constitué un support précieux pour imaginer différents types de scénarios d'occupation.

Depuis le début du projet, de nombreux échanges

avec les services de la DDT, du SCOT, l'instructeur de dossiers d'urbanisme, les géomètres et l'architecte pour que le projet soit en phase avec la réglementation nationale et le PLU sans compter les réunions avec les élus.

Dans un souci de mixité, le projet regroupera des maisons individuelles, des habitations en accession à la propriété et des logements locatifs et en accession à la propriété en petit collectif. La commune est attentive à voir se réaliser dans ce secteur proche du centre-bourg, au contact d'un espace naturel, une opération de qualité, répondant à des objectifs de densification et d'intégration urbaine et paysagère.



7 | SOUTENIR LES INITIATIVES ÉCONOMIQUES

CRÉER ENSEMBLE LES CONDITIONS D'UNE VIE VILLAGEOISE HARMONIEUSE

➤ Modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le 27 janvier 2017, le PLU de la commune avait été approuvé en conseil municipal. Trois ans après sa mise en application, il convient d'apporter quelques modifications afin de rendre l'instruction des autorisations d'urbanisme plus fluide et en phase avec la réglementation qui ne cesse d'évoluer.

La proposition du bureau d'étude DEDALE SCOP a été retenue. Ce bureau avait déjà travaillé sur le dossier de la commune et dispose déjà des éléments graphiques. Les honoraires s'élèvent à 5 625 € HT pour mener à bien cette procédure étalée sur une année.

➤ Résidence seniors

Depuis 2014, les élus du conseil municipal ont porté la volonté de favoriser un projet de résidence seniors. Après le temps du mûrissement du projet, du financement de l'acquisition du terrain, du choix de l'architecture retenue, la société privée « Résidences Bien Vivre » a débuté les travaux dans le clos de la Villa Sainte-Anne, rue du Forez. Cette résidence seniors, qui devrait ouvrir ses portes en 2022, constitue une offre de logements en séjour permanent, pour des personnes de plus de 60 ans autonomes (de niveau d'autonomie correspondant aux GIR 5 ou 6) désirant évoluer dans un environnement sécurisé et disposer de



Situation actuelle de la Villa Sainte Anne

services, tout en conservant leur indépendance et en bénéficiant de la présence journalière d'une maîtresse de maison.



Rue de la Font du Nais

Projet

En parallèle du projet, pour améliorer le stationnement à proximité de la crèche, du pôle médical et de l'école Saint Joseph, la commune a pu acquérir une bande de terrain de 252 m² au titre de l'euro symbolique, pour la réalisation de places de parking rue de la Font du Nais.

➤ Saint Genest, lauréate du programme «Petites Villes de Demain»



La candidature de Saint Genest Malifaux au programme «Petites Villes de Demain», conjointement à celle de Bourg Argental et à celle de la Communauté de communes des Monts du Pilat, a été retenue par un jury régional.

Les projets présentés pour faire acte de candidature sont les suivants :

- Aménagement du centre-bourg

- Installation d'une Micro-Folie (lieu de vie culturel convivial et gratuit qui offre la possibilité de découvrir numériquement des chefs-d'œuvre)
- Isolation et étanchéité de la salle des sports ;
- Informatisation des écoles ;
- Reconversion de la friche industrielle de l'ancienne FIMA.

La présentation de ces projets n'implique pas forcément qu'ils seront subventionnés, ni à quelle hauteur.

8 | PROPOSER DES OUTILS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION

DIVERSIFIÉS À DESTINATION DE TOUS

Communiquez



Plusieurs supports de communication sont mis à votre disposition par la municipalité :

- le bulletin annuel depuis 1987 (parution en juillet)
- le bulletin trimestriel depuis avril 2001,
- le site internet www.st-genest-malifaux.fr mis en ligne depuis 2006, modernisé en 2016.

Au niveau de la commune ces outils sont devenus incontournables aujourd'hui et très utiles pour informer de la vie locale.

ILLIWAP : un nouveau moyen de communiquer

Depuis novembre 2020, cette nouvelle application permet d'envoyer des messages et des vigilances géolocalisées aux citoyens abonnés.

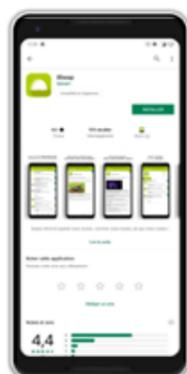
L'application gratuite, facilement téléchargeable, permet à chacun de recevoir des messages de la mairie mais aussi d'en transmettre.

Exemples d'avis : informations de l'école de votre enfant, de l'association dont vous êtes adhérent, du bulletin de la commune, des travaux, des coupures de courant, des heures d'ouverture de votre magasin... Ce nouveau moyen de communiquer est, plus que jamais, un relais de proximité pendant la pandémie de la COVID 19 : nouvelle réglementation, nouveaux protocoles, confinement, horaires de couvre-feu...

Suivez l'actualité de votre ville en temps réel avec l'application illiwap

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement **3 étapes!**

1 Téléchargez l'application illiwap sur l'App Store (iPhone) ou sur le Google Play (Android)



2 Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



3 Cliquez sur SUIVRE et recevez les informations de la commune directement sur votre smartphone

illiwap, c'est l'appli :
SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier
GRATUITE
Téléchargement gratuit et sans engagement



AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG, LES PLACES DU VILLAGE AU FIL DU TEMPS

Un peu d'histoire

Il n'est pas inutile de se souvenir qu'auparavant les différents espaces publics, et notamment les places du village, n'ont pas toujours eu la configuration que nous leur connaissons aujourd'hui. Les principaux changements sont intervenus tout au long du XX^{ème} siècle, notamment après l'apparition de l'automobile.

1. PLACE FOCH

Principale place du village au carrefour des voies dénommées autrefois chemins de grande communication où sont rassemblés comme aujourd'hui la majorité des commerces et surtout des cafés et hôtels restaurants, pas moins de quinze avant 1914.



A la fois lieu d'échanges entre les villageois, lieu de rassemblement, place de marché, lieu d'arrivée et de départ pour tous ceux qui n'habitaient pas le bourg. La Croix qui trônait en son centre a été déplacée en 1937 sur la place de l'église nouvellement créée.

A partir des années 1950 avec le développement de l'automobile, la physionomie de la place se modifie au gré d'un stationnement plus ou moins anarchique. Les piétons ne sont pas assurés de trouver partout un trottoir ou un passage qui leur soit réservé. Un îlot central a toutefois été aménagé dans les années 1960 avec l'implantation de trois lampadaires afin de matérialiser le carrefour central.





En 1985, sous le premier mandat de Daniel MANDON, une réflexion est engagée sur les problèmes liés au stationnement et à la circulation dans le centre bourg. Les aménagements réalisés progressivement sont conduits simultanément avec le renouvellement du réseau d'eau potable et l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications qui défiguraient les façades des immeubles.

2. PLACE DE LA MAIRIE

Jusqu'en 1857, date à laquelle la commune acquiert la propriété du Baron de Saint Genest pour installer la mairie, l'école et la justice de paix, la place demeure un espace privé. En 1886 une barrière est installée au-dessus du mur qui longe la rue de la Semène.



L'aspect général ne sera guère modifié avant la rénovation de la façade de la mairie en 1976 pour faire ressortir les pierres cachées sous l'enduit en ciment. Ensuite en 1985 lorsque la partie nord de la mairie sera démolie pour élargir l'impasse et créer un nouvel accès aux salles associatives et à la bibliothèque municipale installée au 1er étage jusqu'à son récent déménagement dans la nouvelle médiathèque en 2017. Le marché bi-hebdomadaire précédemment déplacé de la place Foch sur la place de la mairie sera une nouvelle fois déplacé

Des grands espaces sont aménagés devant les cafés, les trottoirs sont élargis et les piétons peuvent ainsi se rencontrer et déambuler en toute sécurité. La place dévolue aux voitures est limitée au petit parking central que l'on connaît aujourd'hui.



Lors des concours de sports d'hiver organisés à Saint Genest de 1911 à 1914, la place sert de parc automobile. En 1927 pour une meilleure esthétique de la place une terrasse est construite au-dessus du lavoir qui a été démoli dernièrement lors des travaux de 2018.



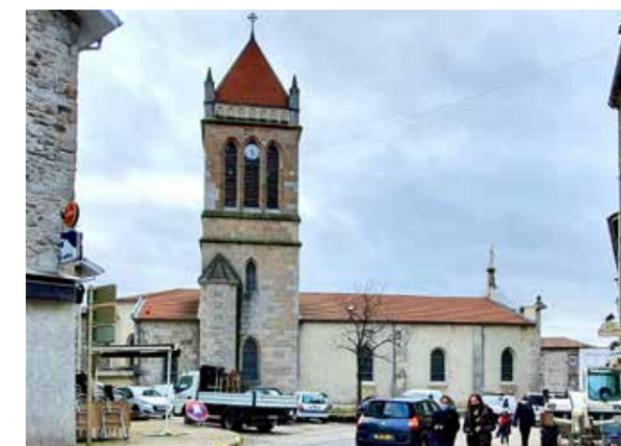
sur la place de l'église en raison de ces travaux et conservera ce nouvel emplacement qui permet d'accueillir un plus grand nombre de forains. En 1987, la fontaine est mise en valeur avec la création de deux bassins en pierres de taille à l'occasion d'un premier aménagement global de la place qui s'ouvre plus largement sur le centre du village. La rénovation complète de 2018 lui a redonné tout son lustre tout améliorant les accès des personnes à mobilité réduite. (voir bulletin 2019).

3. PLACE DE L'ANCIENNE BASCULE

Autrefois, cette petite place, qui prolonge la place Foch jusqu'à l'église, était très animée lorsque se déroulaient les transactions et les échanges après la pesée sur le pont bascule dont on retrouve une



première mention dans une délibération de 1863. En 1896, Auguste ROCHETIN, maître-maçon, est chargé de sa reconstruction et c'est en 1994 qu'elle disparaît car n'étant plus d'aucun usage.



4. PLACE DE L'ÉGLISE

Cette place est sans doute celle qui a connu les plus grandes évolutions au cours du siècle dernier. Comme nous pouvons le voir sur une ancienne carte postale de «la Loire illustrée», la place était réduite aux abords immédiats de l'église car la rue du Velay était longée par un haut mur en pierres qui entourait le jardin attenant à l'école libre des garçons.

Par délibération du 23 septembre 1934, le conseil municipal, Régis TARDY étant maire, décide d'acquérir ce terrain de 660 m² face à l'entrée principale de l'église au prix de 15 francs le m².

Les motifs exposés dans la délibération de cette époque sont les suivants :

- Décongestionner l'intérieur du bourg où la circulation devient de plus en plus difficile et même dangereuse les dimanches matins en particulier ;



- Aménager un emplacement pour installer une nouvelle bascule et un poste électrique ;
- Permettre le stationnement des autos ;
- Occupier les chômeurs dont le nombre augmente de jour en jour.





La Croix de mission qui était sur la place Foch depuis 1804, avec une plaque qui indique «faite par Joseph JOURJON - An 12 de la République», sera déplacée là où nous la voyons aujourd'hui contre le mur du collège.

La place sera alors délimitée, le long de la rue du Velay, par une barrière en ciment sur laquelle la jeunesse prenait place lors de la vogue annuelle près du manège d'autos-tamponnantes. Côté Est, elle était fermée par le mur qui clôturait le hangar et le pré de la kermesse.



Une transformation radicale intervient en 1996, au début du troisième mandat de Daniel MANDON, avec la réalisation d'un programme mûri de longue date (voir bulletins municipaux 1987, 1995, 1996). La place a doublé sa surface avec la création d'un nouvel accès du côté de la rue Jeanne d'Arc qui avait été prolongée quelques années auparavant le long du jardin de la cure.

Les anciens hangars du pré de la kermesse ont été démolis libérant ainsi totalement l'espace.



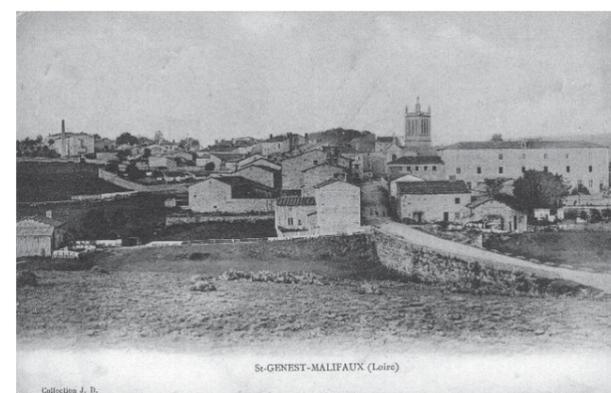
Un parvis a été créé devant l'église pour sécuriser la sortie des cérémonies permettant d'aménager un espace de rencontre. Le collège Saint-Régis et



son nouveau restaurant scolaire, édifié en 1994 sous la direction de Philippe MASSARDIER, trouvent un nouvel accès direct sur la place au cœur du village.



5. PLACE DU 19 MARS 1962



Autrefois, le pêcher devenait le temps d'un hiver la patinoire du village.

Le terrain acquis en 1981 par la municipalité de Laurent BEAL fut progressivement aménagé en parking dès 1983, avant la réalisation d'un programme complet de travaux d'embellissement en 2005-2006.

Idéalement située à proximité de l'école de l'Etang, du collège Saint-Régis, du cinéma Jules Verne, de l'accès au parc sportif et de loisirs de La Croix de Garry et à l'entrée immédiate du centre-bourg et du marché, cette place permet un stationnement facile et accessible à tous ainsi que l'arrêt des cars de transports scolaires.



AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG, « COEUR DE VILLAGE » UN PROJET EN PLUSIEURS ÉTAPES

Pendant 30 ans, nous avons bénéficié des aménagements pensés et réalisés par les équipes municipales qui nous ont précédés. A présent, il convient de rénover, de mettre aux normes, d'inscrire dans notre quotidien les évolutions survenues et répondre ainsi aux besoins d'aujourd'hui.



📍 Phase 1

Le 8 juillet 2017, la médiathèque Graine de culture a été inaugurée. La municipalité en place a réaménagé

en totalité ses abords ainsi que l'impasse de la mairie et créé un nouveau parking face à la médiathèque.



Elle a aussi commandé un diagnostic au CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement)



pour associer la population et envisager les priorités à mettre en œuvre dans le cœur du village.

2018 ET 2019

Le bulletin municipal de 2018 présentait cette démarche expérimentale engagée par le conseil municipal pour réaménager le centre bourg en plusieurs étapes. Certaines ont été franchies ces deux dernières années :



Création d'un parking paysager au carrefour des rues de la Semène et Bergazzy



Création d'un parking à proximité de l'école Saint-Joseph et d'un cheminement piéton entre les rues Saint-Rambert et des Jonquilles



Requalification de la place de la mairie et de l'arrêt des transports en commun. Le jardinet en fond de parking a été réhabilité.

Une zone 30 et une zone bleue identifiées lors de la phase de réflexion et de concertation avec les habitants et les commerçants du centre bourg ont été mises en place en 2019. Après un an d'essai, la création d'une zone de circulation apaisée 30 km à l'heure et la mise en place d'un stationnement en zone bleue place de la mairie, place Foch et place de l'église s'inscrivent dans une volonté de diminution de la vitesse au cœur du village. La municipalité porte le souci d'une meilleure sécurité des piétons et d'une rotation des véhicules à proximité des commerces et services.



2020

De juillet à octobre 2020, débutait la rénovation des réseaux d'eaux usées et pluviales devenue indispensable, pour améliorer le rendement de la station d'épuration, préserver notre environnement et poursuivre ainsi le projet place Foch, rues du Forez, Saint Rambert, du Bois Ternay et de la Semène.



Place Foch



Rue du Forez



Rue Saint Rambert



Rue du Bois Ternay

Pendant de nombreuses semaines, un énorme chantier s'est déroulé successivement dans ces rues. Les entreprises et les services techniques municipaux travaillaient de concert et, après avoir mis en place les nouvelles canalisations, les tranchées étaient refermées sans tarder, afin de limiter la gêne occasionnée aux riverains.

Phase 2

2021

En mars 2021, (jusqu'à mi-juin 2021), débute l'aménagement du cœur du village phase 2 pour finaliser le projet initial de 2017, à savoir :

- apporter une meilleure sécurité des piétons par un espace de circulation apaisée,
- améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite,
- créer un accès plus fluide aux commerces, par une meilleure rotation des véhicules, pour renforcer la dynamique commerciale.
- agrandir le parvis de l'église pour une meilleure sécurité lors des sorties de messes, mariages ou funérailles.

Cette deuxième phase, dans la continuité de l'esprit des travaux précédents, a consisté à rénover :

- l'ensemble de la place Foch,
- la rue du Feuillage (du début jusqu'à la Caisse d'Epargne),
- la rue du Forez (du Casino jusqu'à la rue Saint Rambert),
- la rue du Velay (de l'église jusqu'à la place du 19 mars 1962),

- la rue de la Semène (du début jusqu'à la rue Bergazzy).

Il faut savoir que la largeur des rues, la hauteur des trottoirs, l'installation obligatoire de nombreux panneaux, la disposition des stationnements, notamment rue du Feuillage devant l'office du tourisme et l'opticienne nous ont été imposées par le Département et les nouvelles normes de sécurité. Certains jours, on pouvait compter jusqu'à 20 personnes qui travaillaient ensemble sur le chantier, une vraie fourmilière !

Le résultat est aujourd'hui à la hauteur de nos attentes et l'aménagement fait le bonheur des piétons, des familles avec poussettes et enfants qui apprécient la nouvelle largeur des trottoirs.

Nous rappelons que les voitures ne doivent en aucun cas stationner sur les trottoirs (amende nationale de 135 €). Le respect des espaces attribués à chacun, piétons et automobilistes dont nous sommes tour à tour l'un ou l'autre, est indispensable pour montrer notre volonté de bien vivre ensemble.





Rue du Forez AVANT



Rue du Forez PENDANT



Place Foch AVANT



Place Foch PENDANT



Rue du Forez APRÈS



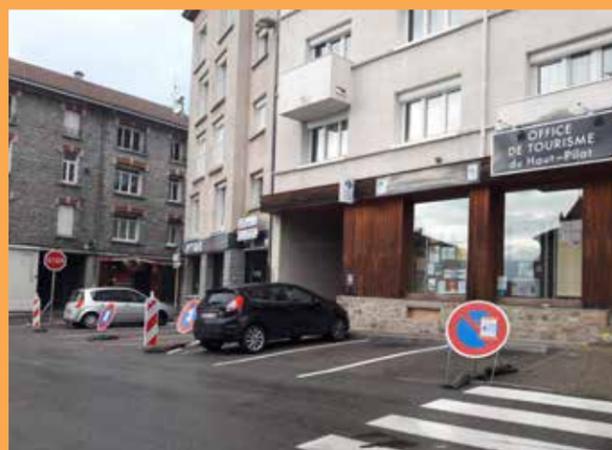
Pose de bordures rue du Feuillage



Place Foch PENDANT



Place Foch APRÈS



Rue du Feuillage AVANT



Rue du Feuillage APRÈS



Nouvel aménagement du parking



Nouvel espace fleuri



Le parvis de l'église pendant les travaux



Le parvis de l'église APRÈS



Le parvis de l'église terminé



Trottoir élargi vers le collège



Rue du Velay AVANT



Rue du Velay APRÈS



Rue de la Semène AVANT



Rue de la Semène APRÈS



Place de l'ancienne bascule AVANT



Place de l'ancienne bascule APRÈS



Les élus sur le chantier



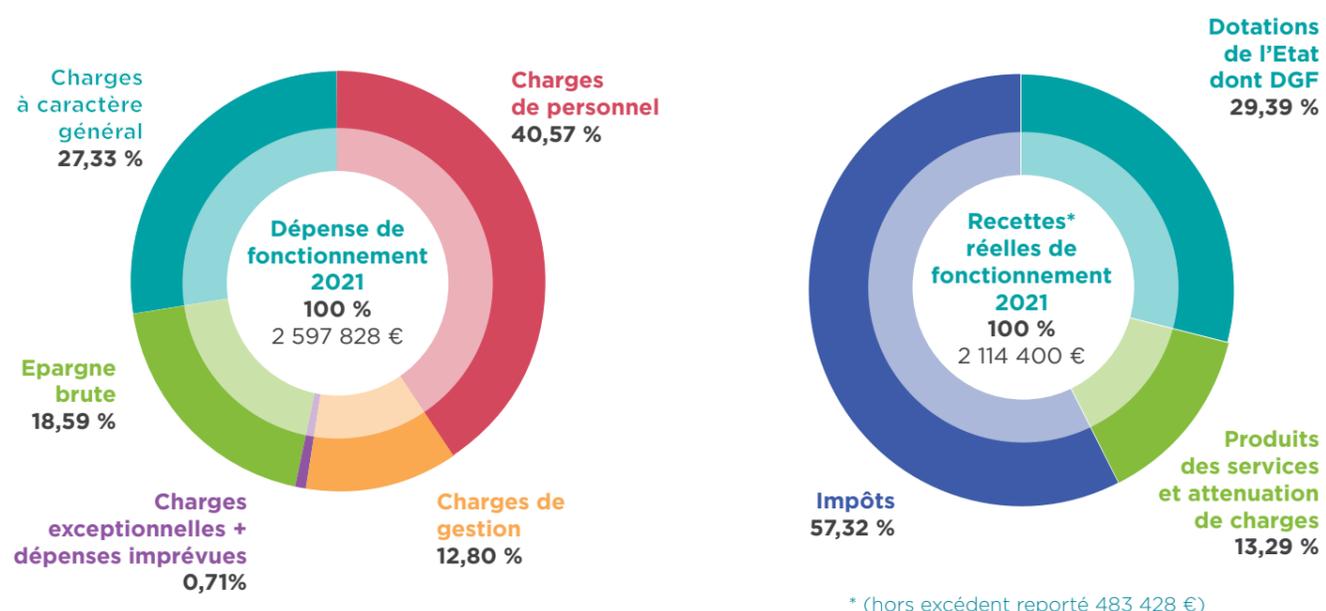
Malgré le brouillard, le chantier progresse

BUDGET 2021

DES FINANCES COMMUNALES TOUJOURS MAÎTRISÉES

Le nouveau mandat qui s'ouvre est marqué par de nombreuses incertitudes liées à la crise sanitaire et économique causées par le COVID 19. C'est pourquoi, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et ne subissent pas de hausse afin de rester au niveau des recettes, qui, quant à elles, seront impactées par l'entrée en vigueur de la réforme fiscale et de la suppression de la taxe d'habitation.

1 | BUDGET DE FONCTIONNEMENT



🕒 La réforme fiscale. Comment ça marche ? Quel impact sur les impôts ?

L'année 2021 est marquée par l'entrée en vigueur de la suppression de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales (THRP) pour 80 % des foyers et se traduit par une modification de la nature des ressources perçues par la collectivité. La suppression de la THRP sera ainsi totalement compensée par le transfert au profit de la commune de la part départementale de Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB).

Le transfert de la part départementale de TFB est neutre pour le contribuable. Il sera réalisé par cumul du taux TFB voté en 2020 par la commune (17,07 %) avec celui voté en 2020 par le département (15,30%) pour former le taux de référence TFB 2021 figurant sur l'avis d'imposition, soit 32,37 %.

Le conseil municipal, lors de sa séance du 26 mars 2021, a décidé de ne pas modifier le taux de TFB 2021 pour la vingtième année consécutive, en tenant compte de ce taux de référence.

🕒 Comment le COVID 19 a-t-il impacté les finances communales en 2020 ?

30 000 € DE CHARGES DE FONCTIONNEMENT SUPPLÉMENTAIRES SUR LE BUDGET COMMUNAL

Augmentation du temps de travail de certains agents ou embauche de personnel complémentaire ont été nécessaires afin d'appliquer les protocoles sanitaires de protection des personnes, d'entretien des locaux (salles de réunion, salles polyvalentes, salles de sports, écoles, bureaux), et accompagner les enfants de l'école de l'Etang au restaurant scolaire sans brasser les groupes classes.

A cela s'ajoutent les commandes de produits désinfectants et virucides, de gel hydroalcoolique pour l'ensemble des sites, de masques pour la population et les agents, d'équipements de protection pour les personnels et de thermomètres pour les écoles.

UNE PERTE DE RECETTES POUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale, communément appelé CCAS, est essentiellement alimenté par les dons divers devenus de plus en plus rares de la part de la population et par les recettes des emplacements du vide-greniers. En 2020, le vide-greniers n'ayant pu avoir lieu, aucune rentrée d'argent n'a été enregistrée pour le CCAS. Et comme les mariages, à l'occasion desquels des dons sont parfois faits par les familles, ont également été annulés ou reportés pour la plupart, aucun don n'a été versé.

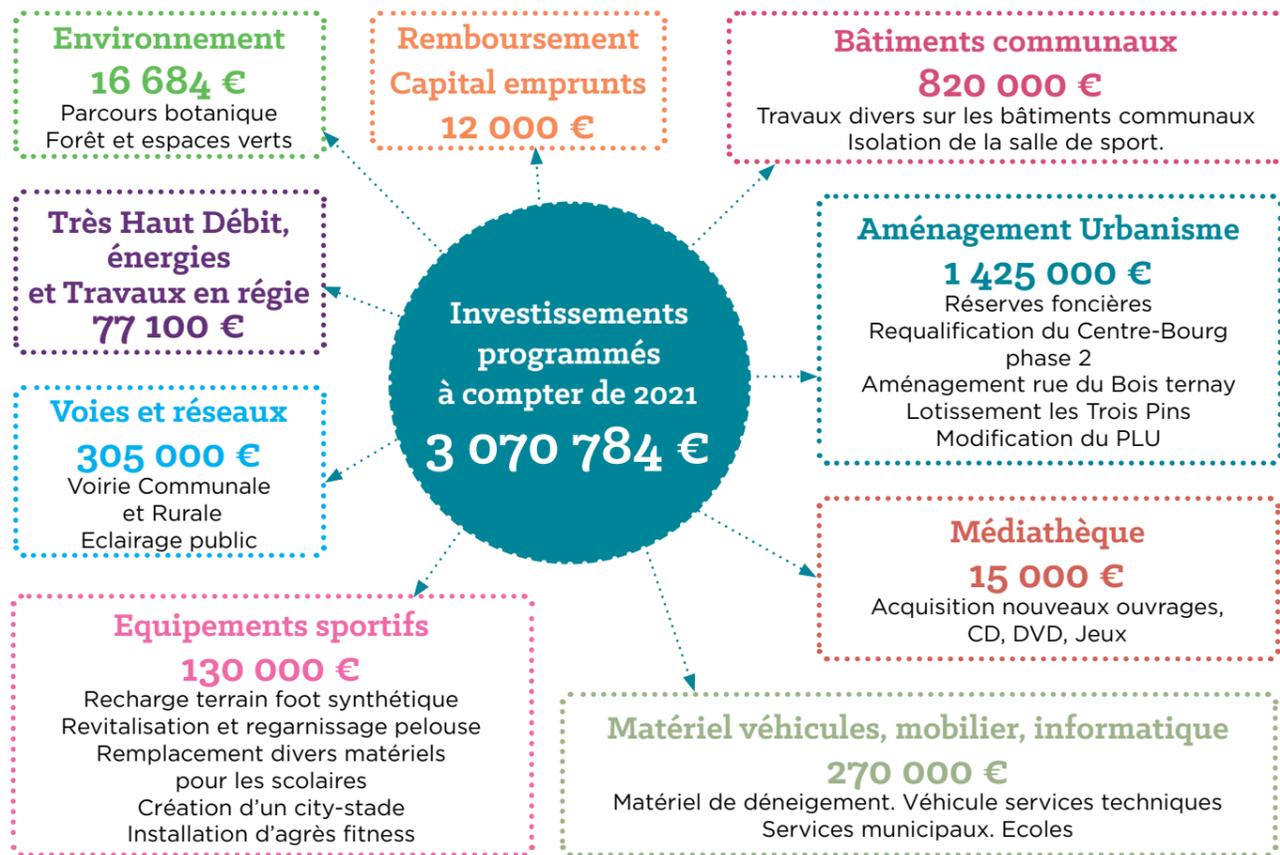
LE CINÉMA ET LE CAMPING, PRINCIPAUX SITES IMPACTÉS

Le cinéma Jules Verne fonctionne avec un budget indépendant. Le site a subi une période de 4 mois et demi de fermeture administrative en raison des confinements diminuant par trois le nombre d'entrées payantes par rapport aux années précédentes (4 082 au lieu de 12 200 en moyenne). Cette situation a eu un impact direct sur les recettes qui ont chuté de 51 550 €, générant un déficit de 25 800 € sur l'exercice qui sera comblé par une subvention du budget communal. L'année 2021 s'annonce peu réjouissante, la fermeture administrative ayant été prolongée les six premiers mois de l'année.

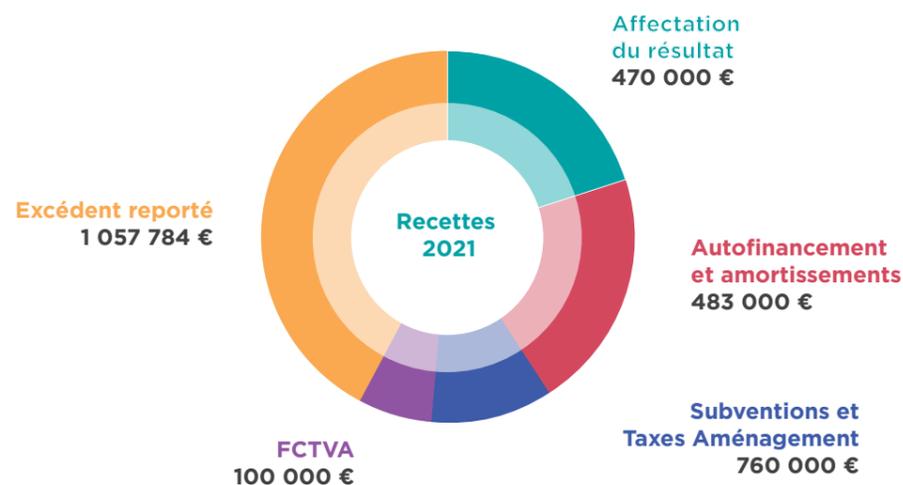
Tout comme le cinéma, le camping municipal de la Croix de Garry dispose de son propre budget. L'année 2020 est marquée là aussi par une baisse de fréquentation impactant les recettes : - 15 000 € pour les emplacements de camping, - 7 000 € pour les locations de chalets et - 11 500 € pour les nuitées au gîte de groupe soit une perte de recettes totale de 33 500 € qui a pu être absorbée par l'excédent des années antérieures.

2 | INVESTISSEMENTS - DEPENSES

Comme cela est visible dans le village, le début du mandat est marqué par des travaux conséquents. Ils génèrent de forts investissements qui encouragent l'activité économique. L'accumulation et l'enchaînement des chantiers (mise en conformité des réseaux d'eaux usées, eaux pluviales et alimentation en eau potable, aménagement du centre bourg « cœur de village phase 2 », éclairage aux abords de l'église, création du city-stade, ...) est due aux événements liés à la pandémie qui a fait perdre une année. La commune ayant lancé les marchés, obtenu les subventions nécessaires au financement des opérations et inscrit certains dossiers dans le cadre du plan de relance afin de soutenir l'économie, il a été décidé de maintenir ce rythme d'investissements en 2021 d'autant que la collectivité autofinance ces chantiers. La seule interrogation repose sur l'isolation de la salle des sports qui ne sera réalisée qu'une fois les accords des financeurs obtenus..



3 | INVESTISSEMENTS - RECETTES



Profitant des taux relativement bas, la commune a souscrit un emprunt de 200 000 €

UN NOUVEAU VISAGE

INTERVIEW

JEAN-PHILIPPE DURIEUX



SEPTEMBRE 2020
ARRIVÉE D'UN NOUVEAU DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

1 • Quels sont votre expérience professionnelle et votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?

J'ai obtenu un Bac Pro Travaux publics à l'EATP : Ecole d'Application aux Métiers des Travaux Publics à Egletons, puis j'ai passé un

BTS en alternance chez LMTP, à la suite duquel j'ai fait 6 mois comme chef d'équipe.

De 2016 à 2018 : j'ai travaillé chez REYNAUD à Marlhès en tant que conducteur d'engins, maçon,... De 2018 à 2020 j'étais employé chez MOULIN TP à Monistrol sur Loire où j'ai démarré en tant que poseur de canalisation, conducteur d'engins, maçon VRD puis rapidement au poste de chef d'équipe avec 3 à 4 personnes sous ma responsabilité.

2 • Comment concevez-vous la fonction de Directeur des Services Techniques à Saint Genest Malifaux ?

Ce poste demande beaucoup de polyvalence, il faut en effet connaître de nombreux domaines la voirie, les réseaux d'eau, mais aussi l'entretien de la douzaine de bâtiments communaux, l'aménagement et l'entretien des nombreux espaces verts, la gestion du cimetière, le suivi des différents chantiers, les commissions de sécurité, la gestion du déneigement, l'entretien du camping municipal, etc...

Mon travail se décompose en trois grandes parties :

1 - la gestion d'une équipe et les travaux en régie :

Il y a un rôle important au niveau des relations humaines, en effet, il faut montrer l'exemple au niveau de l'équipe, faire preuve de rigueur, de pédagogie, avoir une prise de recul par rapport aux décisions à prendre, établir le planning des différentes missions confiées aux agents, anticiper les astreintes et les congés,... dans le but d'assurer la continuité et le bon fonctionnement du service autant pour les agents que pour la population.

2 - une fonction administrative technique :

C'est à moi que revient la tâche de consulter les entreprises, analyser les devis, assurer le suivi et la qualité des travaux,... Pour les chantiers de plus grande ampleur, la commune se dote d'une maîtrise d'œuvre spécialisée, mon rôle est alors d'assurer la continuité avec cette assistance, dans la phase d'étude et de préparation et pendant la réalisation des travaux.

3- La gestion d'un service des eaux et d'assainissement :

La particularité de St Genest est d'avoir la gestion de son réseau d'eau et d'assainissement en régie, il faut alors bien connaître le fonctionnement du réseau, les 8 réservoirs, les deux stations d'épuration, assurer l'entretien régulier, les implantations des conduites.

3 • Vous connaissez la commune et ses structures. Qu'appréciez-vous particulièrement ?

Je suis originaire du village et je connais le territoire, les Genésiens, l'équipe municipale et les agents. Je peux donc me concentrer sur l'apprentissage des nombreuses facettes de mon poste. Bien qu'il soit difficile à 26 ans d'avoir ces responsabilités, j'apprécie mon travail, le contact humain, tous ces différents « métiers » que je peux être amené à faire dans une même journée. C'est très gratifiant d'œuvrer pour sa commune d'origine.

Quand on me croise dans le village, que l'on me demande des renseignements sur les travaux en cours, il faut voir derrière moi le travail d'une équipe de 9 agents à temps complet, aux compétences différentes mais complémentaires pour assurer une polyvalence totale.

Je souhaite remercier les agents des services techniques pour leur accueil depuis septembre dernier. Cela m'a permis de m'intégrer plus facilement dans cette équipe en place depuis de nombreuses années :

Dominique Vialon, qui grâce à sa longue expérience, peut me transmettre ses connaissances sur la gestion du service et du réseau d'eau. Jean Francois Monteux et Maxime Doyen spécialisés dans l'entretien des 2 stations d'épuration de la commune. Georges Verney, Florian Bouchet, Fabien Villard au niveau du fleurissement et de l'entretien des espaces verts ainsi que des illuminations de Noël. Nicolas Grange au service voirie, entretien des abords des chemins communaux et Jean Yves Royon qui s'occupe de la partie technique au complexe sportif et au camping en binôme avec Florence Sagnol.

LA GENDARMERIE NATIONALE À SAINT GENEST MALIFAUX

Un peu d'histoire

La loi du 16 février 1791 avait transformé le corps de la maréchaussée royale, vieille de plusieurs siècles, en Gendarmerie Nationale, corps à la fois civil et militaire. Elle était essentiellement destinée à assurer la sûreté dans les campagnes. La gendarmerie était partagée en 28 divisions et 1 295 brigades, soit 7 250 hommes pour une population d'environ 29 millions d'habitants. Chaque brigade était composée de 5 hommes et un maréchal des logis ou un brigadier.

La brigade à pied de gendarmerie de Saint Genest Malifaux a été créée par décision ministérielle le 15 septembre 1869. La première gendarmerie s'installe rue de la Semène à l'entrée du village.



Le 12 juin 1921 la gendarmerie déménage rue du Forez dans une maison affectée à son casernement et qui appartient au département. Dans les années 1960, elle est rehaussée d'un étage supplémentaire.



En 1983 un nouveau bâtiment destiné au logement des familles des gendarmes est construit à l'arrière du bâtiment principal.



En 2011, le groupement de Gendarmerie de la Loire avait sollicité une entrevue avec les élus afin d'aborder les diverses problématiques qui concernaient les infrastructures nécessaires au maintien de la brigade à court et à moyen terme. Dès avril 2012, la commune proposait cinq terrains susceptibles d'accueillir de nouveaux locaux et logements de la Brigade de Saint Genest Malifaux.

De nouveaux locaux

Malgré les travaux d'agrandissement de l'ancien bâtiment de gendarmerie rue du Forez, les normes d'accueil du public ainsi que les conditions de vie proposées aux gendarmes imposaient du changement pour la communauté de brigade de Saint Genest Malifaux.

Ce projet date de 2011 et a été livré en avril 2021.

Le choix final de la Gendarmerie s'est porté sur le terrain le long de la rue du Velay, considéré comme idéal notamment pour la sécurisation des accès.



Validé par les différents services de la Gendarmerie Nationale, un projet détaillé a été formalisé avec le concours précieux de Loire Habitat pour répondre aux exigences d'un cahier des charges très précis lié aux fonctionnalités de ce service.

Dix ans après les premières rencontres entre le groupement de gendarmerie de la Loire et les élus de Saint Genest Malifaux, la première pierre est posée. La commune s'est beaucoup impliquée dans le projet en inscrivant la nouvelle Gendarmerie au Plan Local d'Urbanisme de 2017 et en achetant le tènement rue du Velay, à la sortie du village. C'est sur ce terrain de 3000 m² que s'étendent les nouveaux locaux rue du Velay qui accueillent sept sous-officiers, leur famille et deux gendarmes adjoints volontaires.

Participation de la commune

Dans le cadre de ce projet de construction, le département et la commune se sont portés garants de l'emprunt nécessaire au financement du projet. Pour permettre le maintien de la Gendarmerie à Saint Genest, la commune a pris à sa charge la différence de prix (30 €/m²) entre l'achat aux propriétaires et la vente à Loire Habitat soit 90 000 € pour 3000 m².

Afin de desservir cet équipement, il a été indispensable d'étendre le réseau électrique basse tension sur 260 mètres sur le domaine public. Ces travaux d'un montant de 21 715 €, à la charge de la commune, ont été effectués par le SIEL.

Un siècle après son installation rue du Forez, la Gendarmerie déménage rue du Velay mais reste dans notre commune (juin 1921- juin 2021).



Projet

Loire-Habitat, propriétaire de l'ancienne gendarmerie, étudie différents scénarios pour le réaménagement des bâtiments rue du Forez.

LE VOYAGE DE L'EAU SUR NOTRE PLATEAU



Bonjour,
Comme des milliers de gouttes d'eau,
j'arrive sur le plateau du Pilat
principalement à l'automne et au printemps
Depuis l'année 2009, durant l'étiage,
lorsque la ressource en eau est insuffisante,
la commune peut utiliser l'interconnexion
au réseau du syndicat des eaux
de la Semène.

Je suis ensuite collectée grâce aux sources
et réservoirs présents sur la commune.
Le réseau dispose de 1 600 m³ de capacité
de stockage se décomposant :
- 2 réservoirs à la République équipés d'un
dispositif de chloration automatique depuis
janvier 2005.
- 2 réservoirs de distribution pratiquement
à l'équilibre à la Goutte et aux Chomeys.
Ces 4 réservoirs principaux
sont connectés entre eux.
- 1 réservoir à Gouttelongue.



Sur la commune, ma qualité bactériologique est bonne.
Du fait de l'importance des terrains cristallins ou schisteux,
je peux présenter un pH acide. Mon pH est donc partiellement corrigé
au niveau des réservoirs.



Un réseau en bon état
permet ma distribution aux usagers.
Le rendement du réseau s'élève
à 84,66 % en 2020 ce qui est bon.
Comme je suis précieuse,
il ne faut pas me perdre !



Chaque année, des jeunes de la commune
trouvent un emploi pour relever
ma consommation chez les usagers.
En 2020, 130 741 m³ ont été consommés !
Soit le poids de 12 tours Eiffel !



Une fois consommée,
mon voyage n'est pas fini.
Je dois être assainie avant de retourner
dans le milieu naturel.
Si le réseau de distribution d'eau
est en bon état sur la commune,
un programme de rénovation
est nécessaire sur le réseau
d'assainissement. Trop d'eau claire
(en provenance des pluies, des nombreuses
sources...) se retrouve dans le réseau
du fait de ruptures, d'absence de
séparation avec les eaux pluviales...
Pendant l'été et l'automne 2020,
une partie des travaux les plus urgents
a été réalisée dans le cœur du village
(place Foch, rue du Velay, rue du bois
Ternay, rue Saint-Rambert).
Le programme se poursuivra en 2021.

Par le réseau,
j'arrive dans une des 2 stations
d'épuration de la commune.
La station d'épuration du Sapt
a une capacité de 3300
équivalent habitants.
En 2019, 528 m³ de boues
ont été produites et recyclées.
Du fait de la présence d'eau claire
dans le réseau d'assainissement,
la station du Sapt déverse trop
souvent dans le milieu naturel.
La station de la République
avec filtres plantés de roseaux
(200 équivalent habitants) a été
mise en service en 2012.
Un curage est prévu tous les 10 ans.



Après mon
traitement
dans la
station
d'épuration
qui a assuré
la séparation
des impuretés
qui m'ont
souillée et
transformée en boues,
je suis à nouveau propre et claire
et je retrouve la Semène,
à l'aval du barrage des Plats.
Il est essentiel de protéger notre
environnement et de laisser
à nos enfants des rivières saines.
Pour plus d'information sur
mon voyage dans la commune,
vous pouvez télécharger le rapport
annuel sur le site de la mairie.



Amoureux de l'Italie, de sa culture et surtout de sa gastronomie, nous proposons un large choix de produits en épicerie fine, charcuteries et fromages italiens. Notre produit phare : la préparation sur place de pâtes fraîches et artisanales, lisses ou farcies, avec des œufs frais du Pilat. Les propositions seront diverses : possibilité d'emporter des plats préparés, mamma box (pâtes maison, sauce au choix, fromage râpé, boisson et dessert, pique nique partagé à emporter, repas ouvrier rapide mais complet).

Notre restaurant vous accueillera le midi du mardi au samedi avec une carte généreuse et raffinée qui changera au gré des saisons et des produits du marché.



MAMMA épicerie italienne et restaurant

Du mardi au samedi : de 8h30 à 19h

Le dimanche : de 8h à 12h

3 rue Jeanne d'Arc

Sabrina MARIA et Bertrand GIRAUD

Tél. : 06 69 20 77 49

Dans l'ancien café, juste en face l'église, avec un accueil convivial et chaleureux, nous vous proposons des produits de qualité 100% bio, en vrac, des produits originaux et des produits vegan. «Il n'y avait pas de magasin bio sur le canton. Avec le bio, on sait ce qu'on mange, on fait moins d'emballage. C'est ce qui me motive à aller le plus possible à la proposition de vrac de qualité. Beaucoup de contenants vrac ont été installés. Le client achète ce qui lui est nécessaire. Cela évite de jeter. D'ailleurs en bio, on accorde une valeur réelle au produit, à l'éthique qui l'accompagne et au travail du producteur. Rien ne devrait être jeté. Ce ne sera pas plus cher qu'en rayon d'hypermarché ou boutique spécialisée bio. Les fruits et légumes viendront en direct d'un maraîcher du Nord-Isère».

Nouvelle épicerie VRAC & BIO

Laurent BARRAY

Tél. : 06 71 84 10 55 ou 04 77 79 80 05

Du mardi au samedi :

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le dimanche : de 8h à 13h

Laure Bayon, musicothérapeute, propose une musicothérapie active basée sur l'univers sonore en utilisant différents types d'instruments, des petites percussions aux instruments à vibration. La musicothérapie vise à ouvrir les canaux de communication pour aider à rétablir le lien. C'est un accompagnement vers un mieux-être. Elle s'adresse à tout âge de la vie, du bébé à la personne âgée. Elle est recommandée aux femmes enceintes, aux personnes ayant un trouble du spectre autistique, aux personnes souffrant de maladies neuro dégénératives (Alzheimer, Parkinson, sclérose en plaque...), aux personnes atteintes d'un cancer et celles en soins palliatifs. Si vous voulez essayer ce soin, pas besoin d'être musicien. Laure vous attend à son cabinet, sur rendez-vous au 68 route de la Semène à SAINT GENEST MALIFAUX.



Cabinet de musicothérapie www.laurebayon-musicotherapeute.fr **Tél. 06 74 01 29 82**

Après une licence en stylisme / modélisme à Esmod et un début de carrière en tant que modéliste pour un célèbre groupe régional, Hélène DA SILVA ETIENNE (28 ans) a décidé de se lancer dans une nouvelle aventure. Depuis Février 2021, une boutique de retouches et de cours de couture à ouvert ses portes à Saint-Genest-Malifaux : Ateliers C - Couture & Création. Nous proposons un service de retouches, mais pas seulement. Vous pouvez retrouver sur notre site internet, la liste de nos cours de couture. Ils sont répartis par niveaux et par ateliers. Des machines à coudre sont à disposition sans suppléments.

Il est également possible d'adapter des vêtements au handicap, de faire réaliser des vêtements sur mesures (robe de mariée, robe, jupe, pantalon...), ainsi que d'autres projets couture (linge de maison & ameublement : rideaux, housse de coussin...)

Ateliers C - Couture & Création

68 rue de la Semène 42660 Saint Genest Malifaux

Tél. 07 67 30 01 75 - Mail : ateliers.c@hotmail.fr

Du mardi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h

Hello ! My name is Joanna Richard, nice to meet you !

Originaire du Canada, je suis anglophone et formatrice d'anglais depuis 13 ans. Installée à Saint-Genest-Malifaux avec ma famille bilingue, je propose depuis janvier 2020, au sein du village (dans la salle de cours aménagée chez moi), des ateliers d'anglais axés sur l'oral et sur le «fun» pour petits et grands.

Les primaires et collégiens bénéficient des ateliers pendant la pause de midi ou le goûter, en groupe de 5. Les adultes sont accueillis soit pour des cours particuliers (en visio/téléphone ou en face à face) soit en petit groupe. Oubliez les grandes leçons théoriques et les verbes irréguliers et faites place aux progrès dans la bonne humeur en se centrant sur les besoins et les centres d'intérêts de chacun !!

Sont également proposés : des stages de vacances, des «talk and walks» (parler en marchant avec un groupe du même niveau d'anglais) et à venir, des apéros en anglais.

Déjà plus de 50 élèves ayant bénéficié des temps d'immersion en anglais, le tout sans avoir pris l'avion : merci pour votre enthousiasme pour le concept. See you soon !



Facebook : Joanna Richard English **Mail : joannarichardenglish@gmail.com** **Tél. 07 88 59 50 41**

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture d'un Cabinet d'avocats secondaire au 49 impasse de la Croix de Mission à SAINT GENEST MALIFAUX, dans des locaux attenants à l'étude notariale de Maître Stéphane Robin et Maître Emilie MOULON.

Trois avocats vous accueillent sur rendez-vous pour répondre à vos questions juridiques et vous accompagner dans vos démarches amiables et judiciaires.

Maître Elodie KIEFFER vous conseille et vous assiste en droit pénal, droit civil, préjudice corporel et droit des assurances

Tél. 07 77 39 24 79 - Mail : ek@kiewer-avocate.com

Maître Julien REY vous conseille et vous assiste en droit pénal, droit civil et droit de la famille

Tél. 09 81 95 33 26 - Mail : reyjulien@avocatline.fr

Maître Julie ROYON vous conseille et vous assiste en droit des personnes, droit de la famille, droit des mineurs, droit des étrangers

Tél. 07 49 55 29 36 - Mail : royon.avocat@gmail.com

Patricia et Eglantine vous accueillent dans votre toute nouvelle boutique de prêt-à-porter féminin, ROCK&Chic. Dans un cadre actuel, chaleureux et élégant, elles vous proposent des modèles pour tous les styles : «Bohème Chic», «Rock», ou «décontracté», ainsi que des articles intemporels.

Des nouveautés vous attendent toutes les semaines.

Vous pouvez aussi y trouver divers accessoires (écharpes, ceintures, sacs, bijoux, chaussures ...), de quoi composer des coffrets-cadeaux pour toutes occasions... sans oublier les bons-cadeaux !

De plus, elles vous proposent une gamme «bien-être» : des produits régionaux pour le corps à base de lait d'ânesse bio pour prendre soin de vous et des vôtres, des bougies parfumées artisanales d'Ardèche, ainsi qu'une collection de chaussettes techniques de récupération du fabricant stéphanois BV Sport.

Mère et fille vous attendent pour vous conseiller :



En boutique : 1 rue Jeanne d'Arc - 42660 Saint Genest Malifaux

Tél. 04 77 74 86 61 ou 06 52 30 33 89

Sur Facebook : ROCK&Chic

Sur Instagram : @boutique_rockchic



DÉPARTS EN RETRAITE

Cinq agents des services municipaux sont partis en retraite au cours de la dernière année. En raison des contraintes imposées par la crise sanitaire, nous n'avons pu organiser un pot de l'amitié et leur exprimer notre sympathie comme nous aurions aimé le faire. A travers ces quelques lignes, nous vous rappelons quelles furent leurs missions respectives.



Alain MARTIN

Entré à la mairie au poste de Directeur des Services Techniques en septembre 2006, il a rempli sa mission pendant 14 ans. Celle-ci comprenait des fonctions très variées : organiser quotidiennement le travail de chaque membre de son équipe aux services techniques, prévoir chaque année les travaux de voirie et assurer leur suivi, établir le cahier des charges avant tout projet municipal, planifier les travaux sur les nombreux bâtiments communaux et veiller à leur réalisation, soit par le personnel communal, soit par les artisans locaux, participer aux différentes réunions de chantier et commissions de sécurité avec les élus pour mettre en œuvre ensuite les décisions qui ont été prises.

La commune a gardé jusqu'à présent la régie de ses services Eau et Assainissement, a pu compter sur son expérience pour en assurer une gestion très efficace, en collaboration avec le Secrétaire de Mairie, au plus près des besoins de nos concitoyens, tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement.

Gestion du déneigement, du cimetière, des espaces verts, entretien du camping municipal... autant d'autres domaines où Alain a veillé avec le souci de l'efficacité au quotidien.

Elisabeth FRECENON et Suzanne MAISONNEUVE

Elisabeth a été engagée à l'ouverture de l'école publique, en septembre 1982 et Suzanne en octobre 2001.

Toutes les deux faisaient partie de l'équipe du personnel de l'école de l'Etang où elles avaient en charge l'aide aux professeurs des écoles dans les classes, l'accompagnement et la surveillance des enfants au restaurant scolaire, la garderie du soir et l'entretien des locaux.



Martine EPALLE

Engagée en mars 2009 au poste de responsable du camping municipal, elle recevait les touristes, les conseillait, s'occupait des réservations et de la gestion des plannings. Martine veillait au bon fonctionnement du

site, à l'entretien des chalets et du gîte communal. Discrète et toujours de bonne humeur, elle avait ce sens pratique qui lui permettait d'établir rapidement d'excellentes relations avec les visiteurs et avec ses collègues des services administratifs et techniques.

Marie-Andrée ARNAUD



Engagée en octobre 2009 à l'école de la République pour s'occuper des enfants pendant le temps de midi et pour l'entretien des locaux, elle fut très appréciée dans cet univers à part que constitue une classe unique. Les enfants lui ont concocté plusieurs surprises lors de son départ.

Nous tenions à les remercier toutes et tous chaleureusement pour leur implication et leur sérieux dans leur travail, au service de la collectivité, des genésiennes et des genésiens. Nous leur souhaitons une très belle retraite auprès de leurs proches.

CONCERT

« LES MÉCANOS »

Un beau lancement de saison : entendre dix jeunes gaillards chanter des chants polyphoniques traditionnels nous a en même temps émus et donné de l'énergie. On sentait l'amitié qu'il y avait entre eux, la générosité et le plaisir qu'ils avaient de se produire devant un public conquis.

Devant une salle remplie, tout en respectant les distanciations, quelle belle soirée après des mois de silence dans la salle de cinéma.



SPECTACLE

DE MARIONNETTES

A TAILLE HUMAINE

ÇA GROGNE CHEZ LES VIEILLES TROGNES

La compagnie Malgraine nous a invités à sourire et nous émouvoir de notre peur de vieillir. Des figurines de personnages au crépuscule de leur vie, au travers de quatre textes d'auteurs, décrivant avec brio des traces du temps qui passe, qui ronge les corps et les esprits, mais malgré tout révèlent l'envie tenace d'en découdre et de ne pas abdiquer.



La jauge maximale fut vite atteinte, un dispositif cabaret original, permettait de placer le public au plus près des « grognons ».

Saison Culturelle et animations

2020 / 2021

Après ces deux spectacles, ce fut de nouveau la fermeture de l'Espace Jules Verne début novembre et à notre plus grand regret, tous les autres artistes retenus n'ont pu se produire.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre, afin que vous puissiez découvrir la nouvelle saison sur laquelle nous avons travaillé au cours de l'année.

NOUS AVONS HÂTE DE VOUS ACCUEILLIR À NOUVEAU !



ÉTAT CIVIL 2020



NAISSANCES



• HAUCHARD-LAMBERT Côme.....	26 janvier
• LE GOFF LONGUEVILLE Eyden.....	27 janvier
• FAVERJON Soline.....	28 janvier
• BRAGA Maylon.....	29 janvier
• DENIS Grégoire.....	30 janvier
• GROSOLLARD Lyah.....	20 mars
• RICHONNIER Emma.....	15 avril
• SAGNARD Nathan.....	24 avril
• TARDY Eléonore.....	7 mai
• SIMON Julia.....	16 mai
• ESTABLE Margaux.....	25 mai
• ETIENNE Lise.....	9 juin
• FRERET Margaux.....	12 juin
• VARILLON Mattia.....	13 juin
• VERCASSON Louis.....	14 juin
• SAHUC Théa.....	19 juin
• CANALE Léon.....	22 juin
• GERENTON Louis.....	21 juillet
• TEYSSIER Tom.....	27 juillet
• LAFONT Charlotte.....	5 août
• GABRIEL Valentine.....	15 août
• MONTELLIER Ilona.....	22 août
• DESFONDS Tom.....	7 septembre
• PERONNET Owen.....	9 septembre
• MILANESCHI Louka.....	10 septembre
• BARRIERE Baptiste.....	28 septembre
• CHEVALLIER Owenn.....	7 novembre
• BERNARD CHARBONNIER Macéo.....	1 ^{er} décembre
• ROME Manon.....	9 décembre
• JURY Tino.....	26 décembre



MARIAGES

• BRAGA Madison et REYNAUD Morgane.....	18 janvier
• BALLERY Maxime et DJOUALI Sarah.....	22 février
• GABRIEL Rémi et FAURE Alexandra.....	27 juin
• PLAT Aurélien et BOIVIN Annelie.....	18 juillet
• BRUN Jean-Pierre et MARTOUD Mélanie.....	1 ^{er} août
• MOYON Samuel et TEYSSIER Emilie.....	5 septembre
• PASTEL Tom et MALLARD Madeline.....	20 novembre

DÉCÈS

2019

• BRUYERE Baptistine veuve BASTY.....	20 juillet
---------------------------------------	------------

2020

• DUCLOS Marie veuve GIRARD.....	22 janvier
• MATHEVET Marie Claudia ép HEYRAUD.....	6 février
• GEORJON Catherine épouse BONNET.....	7 février
• CORTIAL Josette veuve DEPEYRE.....	11 février
• SAVIO Renée épouse CRETIN.....	18 février
• TISSOT Marie Jeanne veuve TEYSSIER.....	20 février
• CRETIN Claude.....	26 février
• TROUILLER Gabrielle Cécile Vve VIALLO.....	10 mars
• RIVAT Olivier.....	29 mars
• MOINE Jean Pierre.....	23 avril
• COURBON Baptistine veuve FOURNEL.....	10 mai
• ROBIN Gérard.....	18 juin
• ROCHETIN Colette épouse CHALAYER.....	25 juin
• ROCHE Marcelle veuve ONIEWSKI.....	30 juin
• BERTAIL Lucien.....	4 juillet
• CHALAYER Marie Antoinette Vve BAURY.....	10 juillet
• VIALLO Barthélémy.....	13 juillet
• TISSIER Jacques.....	16 juillet
• GIRARDIN Denise veuve LIOTTIER.....	18 juillet
• DECQ Jean.....	23 juillet
• BERTAIL Marie Louise Vve MOUNIOLOUX.....	9 août
• RELAVE Cécile veuve MONNERY.....	24 août
• ROUCOUSE Marie-Louise Vve SEJALLON.....	23 septembre
• CAVE Jeannine veuve ARRIGHI.....	1 ^{er} octobre
• BAYLE Roger.....	8 octobre
• BEAL Louis.....	11 octobre
• HOMEYER Jean.....	14 octobre
• ODOUARD Cécile Vve JACQUEMOND.....	16 octobre
• MARCON Marcelle Vve BLANCHARD.....	27 octobre
• CROS Alice veuve MOREL.....	1 ^{er} novembre
• HEYRAUD Jean.....	6 novembre
• GUERIN Marie Rosa Vve DESFOND.....	7 novembre
• MORELLON Jeannine Vve MONDON.....	9 novembre
• SEUX Marcel.....	10 novembre
• CROZE Marie Louise Vve DECQ.....	12 novembre
• BOUCHET Joseph.....	13 novembre
• BESSET Maria épouse PLANTIER.....	15 novembre
• VOUTE Etienne.....	15 novembre
• DUMAS Joseph.....	16 novembre
• RIBEYRON Auguste.....	18 novembre
• BERNE Marie veuve FERRATON.....	22 novembre
• RIOCREUX Marie Andréa ép CHALAYE.....	25 novembre
• GERROSSIER Jeanne.....	25 novembre
• COURBON Etienne.....	26 novembre
• TEYSSIER Claudette Vve BOUVIER.....	26 novembre
• LARGERON Ernest.....	27 novembre
• SALEX Marie Rosa veuve DEFOUR.....	3 décembre
• ARCHER Jeanne.....	4 décembre
• BANCEL Nicole ép GAILLARD-COADON.....	10 décembre
• ALEXANDRE Jorge.....	11 décembre
• MARTINEZ Hélène Vve BONNEVIALLE.....	12 décembre

HOMMAGE À NOS CENTENAIRES

Andréa CHALAYE : 100 ans

C'est en petit comité et avec des fleurs que les responsables de la maison de retraite, directrice, cadre, animatrice et la famille de Mme Chalaye ont célébré son anniversaire en octobre 2020. Andréa Riocreux est née le 4 octobre 1920, à Rebaudes, à Jonzieux. Elle est la dernière d'une fratrie de 8 enfants. En 1932, après sa scolarité qui la conduit au certificat d'études, elle rentre dans une entreprise de chemises d'hommes à Jonzieux où elle travaillera quelques années.



En 1945, elle rencontre Maurice Chalaye, son futur époux, tout juste rentré d'Allemagne. « Cette rencontre a lieu au cours du banquet officiel qui marquait le retour des prisonniers de guerre, le 27 juin 1945 à Saint-Genest-Malifaux » expliquent Andréa et Maurice. Ils se marieront le 23 avril 1946. Ils habiteront quelques années, rue du Feuillage où ensemble ils tiennent un café. Alain naîtra et Jean quelques années plus tard. En 1963, la famille s'installe rue du Forez où elle restera jusqu'à la retraite. Andréa recevait tout le monde agricole dans sa maison, car Maurice était correspondant de la MSA et de la mutuelle d'assurances agricoles locales : la Mutuelle Loire-Haute Loire.

Ensuite, en 1990, le couple habitera rue des Buissons où Maurice pourra cultiver de nombreuses fleurs, admirées de tous et surtout de son épouse. Quatre petits enfants sont arrivés, puis quatre arrière-petits-enfants. En août dernier, Andréa et Maurice sont entrés à la maison de retraite «Les genêts d'or».

Andréa nous a quittés le 25 novembre 2020.

Toutes nos pensées à ses proches.

Suzanne ECKOLT : 104 ans

Mme Suzanne ECKOLT, née Trouilhet, a 104 ans. Elle a vu jour le 20 Avril 1917 à Albi (81) dans une fratrie de deux filles. Son père était douanier.

Mme Eckolt était institutrice et a exercé dans la Loire.

Veuve depuis les années 60, elle a eu deux garçons, mais tous deux sont décédés.

Mme Eckolt est entrée à l'Ehpad Les Genêts d'Or à l'âge de 100 ans le 14 Juin 2017.

Elle aime regarder la télévision, notamment les beaux reportages sur les animaux.

Elle est également passionnée de peinture et de dessin.

C'est une personne sociable mais qui aime aussi sa tranquillité.



PORTRAITS DES FORAINS DU MARCHÉ

JEUDI ET DIMANCHE : PLACE DE L'ÉGLISE



Alain BABOIN



Noël COGNET



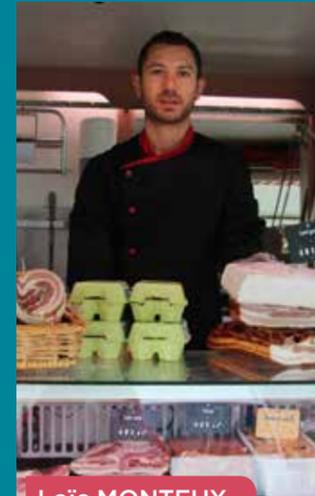
Jean-Marc CRACCO



Séverine FAURE



Aurélien MONTEILLER



Loïc MONTEUX



Emmeline MORELLON



Jordan MULLER



M. FRAISSE



Patrice GOIGOU



Mustafa GOKCE



Sébastien GUILLOT



Rudy MULLER



M. SCHUTT



Cécilia SERPOIX



Jean-Paul SUC



Dominique JACQUEMOND



Chrystèle MARGOT



Walter MAZA



Patrick MELADO



Florence & Denis VIRISSEL



Jean WINAUD



Nicolas de Rural Master

Un témoignage :

« Le marché, c'est un lieu plein de vie, d'échanges. En y allant régulièrement, on finit par connaître les marchands ! Du coup, en tant qu'habituée, on a toujours droit à un petit mot gentil, un compliment ou un peu de pommes en «rab». Sympa ! »



Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél.: 04 77 5120 01 - Fax: 04 77 5126 71
E-mail: mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr